

Rapport de l'Académie nationale de médecine relatif à la prévention de la dépendance liée au vieillissement, 24 novembre 2015

24/11/2015

L'Académie nationale de médecine a élaboré un rapport relatif à la prévention de la dépendance liée au vieillissement. Il indique en introduction qu' « au 1^{er} janvier 2015, sur 66 millions d'habitants, la France comptait 12 millions de personnes âgées de plus de 65 ans, soit 18 % de la population. D'ici 2050, la population française augmentera de 14,2% et le nombre des personnes âgées de plus de 65 ans dépendantes de 66% ! Seule, la préservation du capital Santé acquis pendant l'enfance, l'adolescence et au début de l'âge adulte peut permettre de « bien vieillir » ». Ce rapport rappelle qu'il est démontré scientifiquement qu'il est possible de prévenir ou retarder les handicaps ou la dépendance liés au vieillissement mais que trop peu de mesures concrètes sont prises. Ainsi, ce rapport a pour objectif de « proposer une meilleure adaptation de notre système de santé afin de renforcer à toutes les étapes de la vie - particulièrement à mi-vie) les actions de prévention et d'éducation à la santé en vue de réduire les risques de dépendance liés aux maladies chroniques les plus fréquentes des personnes âgées ». Il existe quatre facteurs de risque - la sédentarité, une mauvaise alimentation voire une malnutrition, le tabagisme et la consommation d'alcool -, associées à de nombreuses affections à l'origine de dépendance au cours du vieillissement. L'Académie de médecine précise que « le contrôle à mi-vie des facteurs de risque des maladies cardio-, neuro- et néphro-vasculaires apparaît prioritaire » et que la prévention de ces maladies est possible et démontrée. Le rapport propose ainsi des consultations de prévention pluridisciplinaires tous les cinq ans afin de dépister des anomalies de marqueurs biologiques, radiologiques et cliniques, des dépistages organisés et pris en charge par la sécurité sociale des maladies chroniques. Elle souhaite également une lutte plus active contre les addictions, l'instauration d'une activité physique sur ordonnance ainsi qu'une promotion intensive de la vaccination afin de protéger la personne âgée elle-même ainsi que la population générale.

Consulter ici le rapport de l'Académie nationale de médecine relatif à la prévention de la dépendance liée au vieillissement, 24 novembre 2015